



**PRÉFET
DE L'AUDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
Direction du pilotage des politiques
publiques et de l'appui territorial**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**relatif à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation
environnementale présentée par la SAS ETABLISSEMENTS GRANIER INDUSTRIE
DE LA PIERRE relative au renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière
de schiste située sur le territoire de la commune de MIRAVAL-CABARDES au lieu-
dit « LACOSTE ».**

Une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 31 jours, est prescrite
du 09 mai 2023 partir de 9h00 au 08 juin 2023 jusque 12h00.

Le projet porte sur la création d'une carrière de schiste situé au lieu-dit «Lacoste» localisé sur la commune de Miraval-Cabardès et les activités faisant l'objet de la demande seront exercées sur le territoire de cette même commune.

La durée sollicitée pour le renouvellement de l'exploitation de la carrière est de 30 ans, pour une production annuelle moyenne de 8 000 tonnes et une production totale évaluée à 90 000 m³. La présente demande d'autorisation concerne un périmètre d'autorisation total de 3,17 ha dont 1,68 ha en extraction.

Le dossier comporte notamment :

- la notice de présentation non technique ,
- l'étude d'impact, ses annexes et son résumé non technique
- l'étude de danger et son résumé non technique
- la demande d'autorisation de défrichement
- l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe)
- le mémoire en réponse

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation assortie du respect de prescriptions, ou un refus.

Le commissaire enquêteur est M. Jacques JAUR, Expert BTP, en retraite. En cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant est désigné après interruption de l'enquête.

La commune de Miraval-Cabardès est désignée siège de l'enquête.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier en version papier, ainsi qu'un registre unique à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur préalablement à l'ouverture de l'enquête publique seront mises à disposition du public à la mairie de Miraval-Cabardès. Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture au public et s'il y a lieu, consigner leurs observations et propositions par écrit sur le registre d'enquête, ouvert à cet effet.

Le dossier sera par ailleurs consultable en version dématérialisée :

- sur le site internet comportant le registre dématérialisé, au lien suivant :
<https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-autorisation-la-carriere-des-martys>
- à partir du site internet des services de l'État dans l'Aude, au lien suivant :
<https://www.aude.gouv.fr/renouvellement-carriere-etablisements-granier-a13217.html>
- sur un poste informatique dédié à l'enquête publique, accessible gratuitement à la mairie de Miraval-Cabardès aux jours et heures d'ouverture au public.

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public sur ce projet peuvent être

consignées par voie électronique :

- sur le registre d'enquête dématérialisé accessible au lien suivant : <https://www.registre-numerique.fr/renouvellement-autorisation-la-carriere-des-martys>
- par courriel à l'adresse suivante : renouvellement-autorisation-la-carriere-des-martys@mail.registre-numerique.fr

Les observations relatives au projet pourront être envoyées avant la clôture de l'enquête :

- par courrier à la mairie de Miraval-Cabardès – Le Village 11380 Miraval-Cabardès – à l'attention de Monsieur Jacques JAUR, commissaire enquêteur,

Les observations et propositions formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête et tenues à disposition au siège de l'enquête.

Les observations et propositions transmises par voie électronique sont consultables sur le registre dématérialisé.

Toutes les observations, courriers et courriels réceptionnés avant la date et l'heure d'ouverture et après la date et l'heure de clôture de l'enquête ne pourront pas être pris en considération par le commissaire enquêteur.

Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Les communes concernées sont :

- dans l'Aude : Miraval-Cabardès, Les Martys, Roquefère, Mas-Cabardès, La Tourette-Cabardès, Cuxac-Cabardès et Caudebronde.
- dans le Tarn : Mazamet et Labruguière.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures dans le lieu suivant:

Communes	Date	Heure début	Heure fin
Mairie de Miraval-Cabardès Le Village 11380 Miraval-Cabardès	Mardi 09 mai 2023	09h00	12h00
	Mardi 23 mai 2023	14h00	17h00
	Jeudi 8 juin 2023	09h00	12h00

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Miraval-Cabardès, à la préfecture de l'Aude (Direction du Pilotage des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial – bureau de l'environnement et de l'aménagement du territoire) sur rendez-vous uniquement aux jours et heures habituels d'ouverture et sur internet à l'adresse suivante: <https://www.aude.gouv.fr/renouvellement-carriere-etablisements-granier-a13217.html>, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet est :

- Madame Amélie CORTES : 06 14 39 84 88 mail : acortes@granier-diffusion.com

- adresse postale : SAS ETABLISSEMENTS GRANIER INDUSTRIE DE LA PIERRE – route d'Albi – BP 22 – 81230 LACAUNE.

Toutes informations techniques relatives au projet pourront lui être demandées.